



VERS UNE MONNAIE DU BRICS ÉLARGI ADOSSÉE A L'OR : Sécuriser d'abord les paiements en monnaies locales

Dr. Yves Ekoué AMAÏZO¹
Directeur Afrocentricity Think Tank
yeamaizo@afrocentricity.info
5 mars 2024

Dans un monde multipolaire, toutes les initiatives pour s'inscrire dans un objectif stratégique pour réduire la dépendance à l'égard des systèmes financiers dominés par le Nord Global assimilé à l'Occident deviennent un impératif pour les pays africains soucieux de reconquérir et préserver leur souveraineté sous toutes ses dimensions. Or, depuis le 1^{er} janvier 2024, les onze pays du BRICS élargi sont en train de réfléchir, non seulement à s'élargir en termes de membres, mais à intégrer et renforcer tous les éléments fondamentaux de souveraineté. Cette conjonction d'intérêts ne peut donner que des résultats « gagnant-gagnant » pour les pays africains qui décident volontairement et sans arrière-pensées de reconstruire leur véritable indépendance.

Pour cela, il est urgent d'avoir une position commune africaine entre pays africains souverains pour participer à une plateforme alternative au système de paiement occidental que constitue le SWIFT et de faciliter la création de monnaies locales en parallèle à la monnaie des pays membres du BRICS élargi. Il est proposé que ces monnaies soient adossées à l'or afin de restaurer la crédibilité et sécuriser les paiements en monnaies locales en Afrique. Pour cela, une conférence intra-africaine avec la participation de la Diaspora africaine est indispensable. Ne pas le faire, c'est refuser d'anticiper la capacité de sanctions unilatérales contre les initiatives de souveraineté monétaires africaines. Il suffit de se remémorer les sanctions contre les pays qui s'opposent aux diktats d'accaparement des matières premières et richesses africaines.

1. FAIBLE CAPACITÉ DE NUISANCE DE L'AFRIQUE

Le monde multipolaire dans lequel les pays africains doivent organiser leur souveraineté, et se positionner au cours d'une période de transition, repose principalement sur une forme de capacité de nuisance. Il s'agit de la capacité militaire d'un Etat ou d'une région avec toutes ses déclinaisons politiques, diplomatiques, économiques, monétaires et sociales qui contribuent à la structuration des rapports de force entre les Nations. Or, la capacité de nuisance de l'Afrique est extrêmement faible. De fait, l'Afrique sert souvent de terrain d'expérimentation pour jauger les forces en concurrence, ce qui finit inexorablement en des déstabilisations y compris avec des terroristes instrumentalisés et des guerres par procuration que se livrent les grandes et moyennes puissances de ce monde.

2. FAIBLE CAPACITÉ DE DISSUASION DE L'AFRIQUE

En 2023, la Fédération des scientifiques américains (Federation of American Scientists (FAS)) a estimé que c'est la Fédération de Russie qui détenait la plus grande capacité de nuisance dans le monde, avec un total de 5.889 armes (principalement des ogives) nucléaires, suivie par les Etats-Unis avec 5.244 armes nucléaires². Ces deux puissances nucléaires détiennent 89 % du stock mondial d'armes nucléaires et 86 % des ogives nucléaires³. La Chine avec une estimation sous-estimée de 410 ogives nucléaires a détrôné la France, et se positionne comme la troisième puissance nucléaire mondiale. De la quatrième place à la 9^e place, on trouve respectivement les pays suivants qui possèdent des armes nucléaires de dissuasion exprimées en ogives nucléaires : la France (290), le Royaume-Uni (225), le Pakistan (170), l'Inde (164), Israël (90) et la Corée du Nord (30)⁴.



3. RÉARMEMENT DE LA CAPACITÉ D'INFLUENCE DES PAYS AFRICAINS SOUVERAINS

Pour retrouver une capacité d'influence⁵, les dirigeants africains ne peuvent pas rivaliser avec les grandes et moyennes puissances sur le plan militaire. De plus, dans l'histoire, le continent africain n'a jamais cherché ni tenté d'agresser ou de dominer un autre continent ou un autre peuple, encore moins cherché à éradiquer sa culture. Le Nord Global devrait à ce titre se regarder dans un miroir avant de donner de leçons à la planète entière.

Pour certains pays africains, c'est même cette difficulté à se forger une capacité militaire qui conduit à céder leur souveraineté territoriale à des puissances étrangères sous la forme de bases militaires ou d'utilisation de monnaies adossées au Dollar américain ou à l'Euro. Ce qui de fait est une forme de dépendance alors que l'Afrique pourrait adosser sa monnaie à des matières premières et exiger d'être payée en monnaie locale adossée à une matière première faisant office d'équivalent général et ayant un pouvoir libérateur au plan mondial.

Le réarmement de la capacité d'influence de l'Afrique et la souveraineté des pays africains devront passer par une période transitoire. Cela suppose que les dirigeants acceptent de servir leur Peuple dans le cadre d'une démarche de reconquête de leur souveraineté perdue depuis les expériences d'esclavage, de colonisation, de néocolonisation et de surendettement principalement du fait des pays faisant partie du Nord Global. Mais avec l'expérience des pays asiatiques, notamment la Chine, ou des pays du Golfe arabique, le surendettement de certains pays africains relève plus d'une mauvaise gouvernance et d'un système d'impunité qui favorise la corruption institutionnalisée.

4. LE RENFORCEMENT DE LA CRÉDIBILITÉ COLLECTIVE COMMENCE AU NIVEAU SOUS-RÉGIONAL

Le renforcement de la capacité d'influence et de crédibilité collective des pays africains passe non plus par les institutions africaines décriées, mais par une nouvelle forme d'interdépendance qui suppose le renforcement de la souveraineté militaire et monétaire par des accords transitoires avec des partenaires qui ne sont pas sous la coupe des puissances militaires du Nord global.

Aussi, Afrocentricity Think Tank suggère de satisfaire les principales conditions suivantes :

- L'identification et l'organisation en réseaux des dirigeants africains soucieux de défendre la souveraineté de leur pays et l'indépendance de leur Peuple ;
- L'acceptation de sortir progressivement de la dépendance monétaire, bancaire et financière en optant pour un modèle innovatif et alternatif de règlement des différends commerciaux qui ne peut subir des sanctions intempestives des pays du Nord Global ;
- La volonté de s'inscrire dans un espace alternatif à celui du Nord global pour trouver des alliés et des propositions respectant la souveraineté des Etats et du Peuple africains
- L'urgence de trouver un consensus entre pays souverains sur la mise en place d'un modèle alternatif de règlement des échanges et des différends commerciaux, différent de SWIFT (Society for Worldwide Interbank Financial Telecommunication) qui est une société privée de droit belge⁶, qui est une plateforme mondiale sous forme d'un réseau de messagerie et des standards sécurisées, utilisés par les institutions financières pour envoyer et recevoir rapidement, précisément et en toute sécurité des informations, telles que les instructions de transfert de fonds et assure la plupart des transferts internationaux d'argent et de titres. Il permet aussi de communiquer et offre un bouquet de produits et de services autour des transferts de données financières et de la messagerie qui l'accompagne.
- La mise en place d'experts africains indépendants représentant les pays souverains dans la préparation technique des dossiers de souveraineté monétaire sous la forme d'un groupe de travail africain y compris la Diaspora chargé de préparer et d'approfondir le modèle alternatif et la législation qui devrait accompagner l'utilisation des monnaies nationales adossées à une monnaie marchandise, avec l'or comme projet pilote ;



- La participation active et effective des représentants de l'Afrique souveraine dans l'avènement d'une monnaie de compte, d'une monnaie de paiement et d'une monnaie de réserve utilisant les monnaies nationales adossées à toutes formes de matières premières acceptées dans les échanges internationaux, avec une préférence pour l'or ;
- L'acceptation de passer à l'utilisation d'une monnaie digitale avec une forme de titrisation⁷ (Asset Backed Securities en anglais) de l'or ou des matières premières permettant de transformer des actifs peu liquides que constituent les matières premières en valeurs mobilières facilement négociables, facilitant les compensations sur les opérations commerciales et permettant de solder les différends commerciaux dès lors que les titres de la monnaie marchandise sont adossés à des actifs que constituent les matières premières africaines ;
- La mise en place progressive d'un fond monétaire et de réserves, d'une banque centrale, et de banques secondaires privilégiant le paiement digitalisé y compris avec les téléphones portables ainsi qu'un système sécurisé utilisant les technologies du Blockchain décentralisé ;
- La contribution anticipée de chacun sous la forme d'annonce anticipée des apports en matières premières et de leurs valeurs reposant sur des taux de change négociés et prévisibles.
- La création de la monnaie commune comme une monnaie de compte, de paiement et de réserve à partir de l'approbation par les banques centrales souveraines participantes et une infrastructure sécurisée et digitalisée.

5. SOUVERAINETÉ AFRICAINE RENFORCÉE : REJOINDRE LES BRICS ÉLARGIS

Les principes fondamentaux des pays membres du conglomérat BRICS et l'Alliance du BRICS reposent principalement sur la souveraineté et l'égalité. Or, le G7, l'OTAN et l'Occident ou le Nord Global refusent que les pays qui ne sont pas assujettis à leur ordre mondial, soient privés de souveraineté et d'égalité de traitement eu égard au droit international. De fait, le Nord Global estime être le seul à décider de la trajectoire de développement des pays du Sud global, ce dans le cadre d'un unilatéralisme désuet. Il ne faut donc pas s'étonner que le Nord Global refuse la prise en compte des intérêts mutuels comme base de négociation. Il n'y a de fait pas de possibilité de trouver une marge de manœuvre conduisant à des consensus acceptables pour toutes les parties en présence. Les pays s'inscrivant dans la culture du Nord Global ont opté pour l'hégémonie.

Il n'y a aucun désir, sauf une hypocrisie institutionnalisée, d'instaurer un ordre mondial multipolaire, encore moins un modèle équitable dans le système monétaire, financier, industriel et commercial dans le monde. En cela, l'approche adoptée pour le moment par les pays membres du BRICS élargi repose sur la recherche de solutions collectives, que ce soit pour trouver des solutions à des problèmes en urgence et à court terme, comme pour les défis stratégiques et à long terme du monde.

6. SOUVERAINETÉ AFRICAINE PROTÉGÉE : PARTICIPER À UN CONTRE-POUVOIR AU NORD GLOBAL

Il est peut-être plus intéressant pour les pays à faible capacité d'influence de privilégier une approche au sein du BRICS élargi, c'est-à-dire que les BRICS à 11 devraient rapidement passer à 26 ou plus afin de donner force de loi à une décision d'émission d'une monnaie et d'un ensemble d'infrastructures et de mécanismes de compensation, de correspondance et de change permettant de fonctionner sans être sous la dépendance d'un système privé contrôlé par le Nord Global. Sans la constitution d'un conglomérat d'Etats souverains déterminés et capable de former un contre-poids au Nord Global, composé principalement des membres de l'OTAN souvent assimilés aux Occidentaux ou au G7.

Avec la Russie assurant la présidence tournante du BRICS en 2024⁸ et une réunion prévue en fin d'année sur l'élargissement du BRICS passant de 11 à au moins 36 pays⁹, il y a lieu peut-être de s'assurer que les experts en charge d'un projet collectif alternatif ne soient pas issus ou formatés par le système existant fondé sur les règles provenant d'un monde unilatéral où la plupart des pays africains, et même du Sud Global étaient encore des



colonies. En effet, il s'agit d'innover et surtout de revenir à un système adossé à l'or qui a assuré la stabilité du monde tout en neutralisant les spéculations orchestrées et la gouvernance de l'endettement massive de l'Etat basée sur la capacité de nuisance militaire. Or, la souveraineté militaire et territoriale des pays africains souverains ne peut se conjuguer et se pérenniser sans la souveraineté monétaire, financière, bancaire y compris dans les circuits de paiements internationaux.

7. CRÉATION D'UNE MONNAIE LOCALE ET D'UN SYSTEME D'ECHANGE DE PROXIMITÉ

Dans le nouveau monde multipolaire, les objectifs du BRICS élargi rencontrent de plus en plus les objectifs des pays africains soucieux de restaurer et préserver leur souveraineté dans tous les secteurs. Or, pour les pays africains, un partenariat avec les pays du BRICS élargi risque de devenir impossible sans une souveraineté monétaire au niveau africain. Cette souveraineté est encore plus difficile pour les pays membres de la Zone franc qui utilisent une version édulcorée de l'EURO sous la forme du Franc CFA qui dépend en fait de la France et de la Banque centrale européenne.

Comme il s'agit d'assurer une convertibilité du Franc CFA en devise unique qu'est l'Euro en fonction des états d'âme du Trésor français, ce sur la base d'un taux de change fixe, les pays qui souhaitent quitter le Franc CFA doivent nécessairement étudier les avantages et inconvénients de créer une monnaie locale et un système d'échange de proximité afin de contrôler l'inflation, accélérer la circulation de la monnaie locale de proximité, assurer la réalisation et l'entretien des infrastructures locales et de proximité tout en acceptant que cette monnaie locale de proximité (MLP) ait un cours légal permettant le paiement des taxes locales... Bref, assurer le développement de l'économie de proximité¹⁰.

Il s'agit d'avoir de l'audace, de sortir des approches classiques et inefficaces en termes de sortie des pays africains de la pauvreté, sans nécessairement croire que le salut passe par l'arrivée d'investisseurs étrangers. Cette approche disruptive semble étrangère à nombres de dirigeants africains, formatés dans des approches de l'économie imposées par le Nord Global. Il convient alors d'étudier en profondeur les conditions de :

- création d'une monnaie locale autre que le Franc CFA, monnaie qui aura un pouvoir libérateur uniquement dans l'espace local, que ce soit au sein d'un système d'échange de proximité au sein d'un pays ou d'un ensemble de pays ; et
- création d'une monnaie internationale, à savoir une devise échangeable au plan international qui fonctionnera principalement en dehors du circuit de paiement SWIFT en tant que monnaie de compte et de compensation adossée à l'or ou un panier de matières premières échangeables. Les autres fonctions de la monnaie internationale, à savoir l'instrument de paiement et l'instrument qui sert de réserve suivra dès lors que la crédibilité en cette monnaie de compte reposera sur le fond monétaire et de réserve.

8. AFRIQUE : PLAIDOYER POUR UNE MONNAIE LOCALE DE PROXIMITÉ (MLP) ET SA CIRCULATION RAPIDE

Il est question dans le développement d'une économie locale et de proximité de rediriger les échanges et la consommation vers tous les acteurs de proximité en les valorisant, ce dans toutes les dimensions des chaînes de valeurs locales dès lors que l'économie circulaire sera renforcée.

La monnaie locale de proximité d'un pays ou d'un espace monétaire commun devrait favoriser les circuits-courts, le lien social, et l'endogénéisation de la financiarisation de l'économie africaine, tout en servant de réponse aux changements climatiques par une politique écologique et sociale privilégiant une circulation rapide et digitale de la monnaie locale et de proximité émise et adossée à l'or. Cette monnaie se présentera sous la forme de bons, de jetons, de titres financiers, digitalisés ou pas et offrant de fait un équivalent en termes d'heures de travail.



A titre expérimental pendant au moins 24 mois et sous forme pilote, Afrocentricity Think Tank propose de d'imprimer des jetons digitalisés adossés à l'or et échangeables contre des certificats d'heure de travail bon-travail portant un taux d'intérêt négatif variant entre 3 % et 12 % à l'année en fonction des appréciations ou dépréciation de l'or. Cette monnaie locale de proximité ne peut être converti en or physique ou digitalisé qu'avec une dépréciation de 3 % à 12 % de leur valeur faciale.

Un Fonds monétaire et de réserve local et de proximité devra être créé et renfloué avec un montant équivalent en or physique (ou tout autre matière première non périssable) qui pourra être déposé et vérifiable dans une banque locale afin de couvrir les jetons digitalisés adossés à l'or en cas de rachat en masse ou de paiement des intérêts générés à l'autorité locale pour un investissement dans les infrastructures de bien-être.

9. REDYNAMISER LES ÉCHANGES LOCALES ET DE PROXIMITÉ PAR UNE CIRCULATION RAPIDE DE LA MASSE MONÉTAIRE

Faut-il rappeler que la masse monétaire est une mesure de la quantité de monnaie dans un pays ou un espace économique qui regroupe l'ensemble des valeurs susceptibles d'être converties en liquidités, susceptibles d'être immédiatement utilisables comme moyen de paiement. En référence aux accords de Bretton Woods de 1945 et depuis le 15 août 1971 suite à l'abandon unilatéral par les Etats-Unis de la convertibilité-or de leur monnaie, le dollar américain, qui servait de référence mondiale et de devise de réserve pour les banques centrales dans le monde, ne peut plus être convertible en or physique ou même digital. Or, la masse monétaire d'un pays correspondait en principe à une quantité de métaux précieux, que ce soit l'or dans le système du monométallisme de l'or et l'argent dans le bimétallisme. Cette quantité devait en principe être égale aux réserves en or (ou métal) disponibles au niveau de la banque centrale d'un pays.

Une croissance négative de la masse monétaire annuelle d'un pays ou d'un espace monétaire signifie que la quantité totale d'argent dans l'économie (y compris l'argent liquide en circulation et les dépôts bancaires) diminue. Il s'agit là du résultat de diverses politiques monétaires ou de conditions économiques. Elle peut entraîner une baisse de la croissance des salaires et une contraction générale de l'économie. Une croissance négative apparaît toujours comme un signe avant-coureur d'une récession ou d'une dépression pour une économie comme c'est fut le cas de l'économie américaine en 2023¹¹. La croissance de la masse monétaire de l'économie américaine est tombée à son plus bas niveau depuis 50 ans en février 2023. La gestion de la masse monétaire est un outil clé pour les banques centrales dans la régulation de l'économie¹². Toute contraction de la masse monétaire a des conséquences économiques importantes, surtout si cette croissance négative se prolonge dans une période longue.

Dans le contexte africain des économies francophones de l'Afrique de l'Ouest membres de l'Union monétaire ouest-africain (UMOA), le rythme de progression annuelle de la masse monétaire de cette zone monétaire utilisant le Franc CFA sous contrôle du Trésor français est négatif, passant de 11,3 % à fin décembre 2022, à 8,2 % en 2023, et à une estimation autour de 7,9 % en 2024 selon la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest¹³. S'il s'agit là d'assurer une contraction structurelle et générale de l'économie de cette zone, avec comme conséquence un effet d'entraînement sur une baisse structurelle de la croissance des salaires, la question demeure de savoir si l'UMOA et la Banque centrale qui lui sert de pilier sont adaptées pour soutenir un développement économique accéléré des économies de la zone et surtout de soutenir le financement de l'industrialisation. En zone franc en général, au sein de l'UMOA en particulier, il est moins question de soutenir l'économie d'un pays de la zone que de restreindre cette masse monétaire pour limiter l'inflation ou de l'augmenter pour éviter la déflation.

Or, une banque centrale ne peut restreindre à portion minimale la masse monétaire de toute une région uniquement sur la base d'une maîtrise de l'inflation qui reste à démontrer dans les faits. Aussi, la question demeure pour les pays qui aspirent à recouvrer leur souveraineté monétaire, financière et bancaire de répondre à la question de savoir si la BCEAO et l'UMOA contribuent à soutenir leurs objectifs prioritaires de souveraineté économique et monétaire.



La réponse à cette question pourrait conduire les pays de l'Alliance des Etats du Sahel à quitter l'UMOA, après avoir quitté la CEDEAO. En effet, il n'est pas possible de dynamiser ses échanges avec une banque centrale qui n'est préoccupée que par des taux d'intérêts alignés sur ceux de l'Euro et une politique de restriction de l'inflation qui ne se matérialise pas sur le terrain, encore moins dans le panier de la ménagère africaine.

10. REDYNAMISER LES ÉCHANGES LOCAUX ET DE PROXIMITÉ PAR UNE CIRCULATION RAPIDE DE LA MLP DIGITALISÉE ET DE LA MASSE MONÉTAIRE

L'objectif recherché avec une approche alternative est de générer un engouement et une redynamisation des échanges locaux et de proximité grâce à une circulation rapide de la masse monétaire et d'une MLP digitalisée, notamment par les paiements avec les téléphones portables et mobiles.

Il importe en amont d'associer et d'obtenir un consensus avec les représentants des commerçants, des entreprises, et des consommateurs locaux. Cette approche inclusive avec la population locale et de proximité devrait aussi promouvoir la « redevabilité » car les gouvernements locaux se doivent d'informer sur l'utilisation obligatoire du produit obtenu grâce aux taux d'intérêts négatifs et les affectations vers les infrastructures de bien-être. Le fait de « rendre des comptes » aux populations et donc de promouvoir la vérité des comptes publics ne peut qu'accroître la crédibilité qui sera accordée tant à la MLP qu'aux autorités politiques et monétaires qui seront chargées d'en assurer le bon fonctionnement, ce en toute transparence.

Concrètement, les populations devraient voir la corruption disparaître au profit de projets d'infrastructures de proximité, notamment la construction et l'entretien d'infrastructures de transport, de communication, de logistique, de couverture digitale, d'assainissement et de fournitures d'eau potables, etc. En assurant un pouvoir libérateur à cette monnaie locale de proximité notamment en lui octroyant un cours légal pour le paiement des impôts et taxes locales, il est possible d'estimer que le niveau de circulation de cette monnaie devrait se situer à un niveau oscillant entre 3 à 10 fois supérieur au niveau de circulation du Franc CFA en zone franc ou de la monnaie nationale en circulation pour les pays hors zone franc.

Les résultats tirés de cette expérience sur le terrain devraient permettre alors d'élaborer un scénario de démultiplication de l'expérience dans le cadre d'une décentralisation de la gestion de la monnaie et pousser inexorablement les Etats-Nations africains, fondés sur des frontières coloniales, à repenser leur économie dans le cadre d'une fédération fondée sur une subsidiarité effective.

Auparavant, il faudra créer un fonds monétaire et de réserve avec de l'or ou des matières premières physiques et organiser une émission digitale de jetons et d'une monnaie. L'approche proposée serait similaire pour les pays membres du BRICS élargi.

11. TROUVER UN CONSENSUS SUR UN FONDS MONÉTAIRE DE RÉSERVE ET UNE MONNAIE DE COMPTE COMMUNE

Aussi, l'urgence serait d'abord de trouver un consensus sur une monnaie de compte commune intégrant les monnaies nationales, avec pour les pays africains la mise en place d'un fonds monétaire et de réserve dont la valeur sera assurée par les apports en or, un équivalent général. Une deuxième étape serait alors de convertir cet or sous forme digitale en la titrisant afin d'en faciliter la circulation dans les échanges et différends commerciaux. Cela permettra rapidement d'assurer un pouvoir libérateur et promouvoir les paiements digitalisés. Rien ne sera possible globalement. Aussi, une approche par étape au sein d'espaces monétaires homogènes et désireux de défendre leur souveraineté pourrait servir de projet pilote. Pour cela, il faudra d'abord trouver un consensus sur la sortie de la dépendance du dollar américain tant que ce dernier ne sera pas adossé à l'or.



12. SORTIR DE LA DÉPENDANCE D'UN DOLLAR NON ADOSSÉ À L'OR

Il est moins question de dédollarisation que d'adosser une monnaie locale et de proximité africaine à une matière première qu'est l'or. Les autorités américaines sont libres d'adosser leur monnaie à l'or. En attendant cette éventualité hypothétique, l'Afrique et vraisemblablement les pays membres du BRICS élargi peuvent tenter en leur sein des expériences pilotes et disruptives.

Il se trouve que cette approche rencontre aussi les préoccupations des pays du BRICS élargi qui souhaitent aussi créer une monnaie commune¹⁴ à l'instar de l'Euro afin de ne plus dépendre du Dollar américain. Il s'agit surtout de conduire l'Etat américain à mieux gérer ses finances publiques en arrêtant d'augmenter systématiquement et annuellement son plafond de la dette, inondant ainsi le monde avec une dette domestique dont une partie importante, au moins 30 % ne sera pas payée, et donc transférée aux économies qui détiennent une créance en dollar américain. Personne ne peut accepter de voir son épargne fondre comme neige, dès lors que les Etats-Unis et la banque centrale américaine, la Federal Réserve Bank (FED) ne sont pas autorisés depuis 1971 à convertir leurs dettes en or.

Le fait que le dollar américain ne soit pas adossé à l'or est une forme de kidnapping de la richesse des nations qui n'ont pas de capacité d'influence et de nuisance. Autrement dit, il ne s'agit en fait que de faire payer une partie de la mauvaise gestion budgétaire américaine par le reste du monde. Cette approche semble devenir le droit commun au sein du G7, ce qui explique les niveaux d'endettement de plus en plus élevés de la Banque centrale européenne, des Banques centrales du Royaume Uni et du Japon pour ne citer que ces cas.

13. BRICS ÉLARGI : MONNAIE COMMUNE ET MONNAIES NATIONALES COMME ÉQUIVALENT GÉNÉRAL

Selon le Ministre russe des finances, M. Anton Siluanov, la monnaie commune du BRICS, à l'instar de l'EURO, se présente comme une alternative au Dollar américain... Cette monnaie BRICS ne sera pas une « monnaie unique » mais une « monnaie de compte »¹⁵, permettant une indication sur les prix des matières premières avec des possibilités de points de référence, ce qui permet une certaine souplesse lors des fluctuations et donc une meilleure prise en considération des préoccupations des pays à capacité d'influence faible.

Les ministres des finances et les gouverneurs des banques centrales des États membres du BRICS se sont réunis en marge de la réunion ministérielle du G20 à São Paulo le 27 février 2024. Il s'agissait de la première réunion du BRICS à 11 qui ont accordé la priorité à :

- l'augmentation de la part des monnaies nationales utilisées dans les règlements commerciaux entre les Etats membres du BRICS élargi ;
- la création d'infrastructures financières indépendantes et accessibles pour renforcer la coopération entre les membres du BRICS ;
- le rapprochement des marchés financiers des États membres du BRICS afin d'accroître les échanges commerciaux intra-BRICS, et en définitive
- la création d'une « *plate-forme de paiement multilatérale dit « BRICS Bridge¹⁶ »* », un véritable pont entre les balances de paiement des pays membres et alliés du BRICS élargi.

Il s'agit là d'une véritable approche d'égalité entre les Etats membres du BRICS. Ce qui n'est pas le cas avec l'Euro, où la monnaie unique dépend de la Banque centrale européenne qui s'affranchit de toutes les règles de plafonnement des dépenses, et à terme de non-remboursement des dettes engagées.

Au cas où le Nord Global choisirait d'appliquer des sanctions¹⁷ dans le cadre de sa capacité de nuisance en confisquant les produits des taux d'intérêts générés par les avoirs russes saisis unilatéralement par les pays occidentaux, la Russie n'hésiterait pas à considérer cet acte comme une usurpation et donc un « vol ». En réponse, la Russie, par la voix de M. Sergei Lavrov, son ministre des affaires étrangères depuis 18 ans, n'hésitera pas à réagir au cas par cas¹⁸. Une escalade qui risque mener le monde vers une énième escalade vers la prochaine guerre mondiale.



L'Afrique souveraine, qui n'a jamais fait preuve d'agression ou même de belligérance envers le Nord Global, encore moins envers les pays du BRICS élargi, ne devrait pas sous-estimer la capacité de ceux qui, dans l'histoire sont responsables des crimes organisés et planifiés envers l'Afrique et sa culture.

14. MONNAIE AFRICAINE : ARRÊTER DE RÊVER ET S'INSCRIRE DANS UNE DYNAMIQUE DE GROUPE

L'adoption d'une monnaie alternative internationale peut passer par la création d'une monnaie au sein d'un espace disposant de la capacité de nuisance et de dissuasion suffisante pour ne pas subir les déstabilisations exogènes orchestrées ou pas. Les pays africains pris individuellement ne disposent pas de cette capacité d'influence et de nuisance. Aussi, la seule alternative viable suppose que les pays africains souverains intéressés par la création d'une monnaie commune internationale et une monnaie commune ou nationale au plan local devront s'inscrire, au moins pour une période transitoire, au sein du processus de création d'une monnaie souveraine et d'une plateforme de paiement indépendante des pays membres et alliés du BRICS élargi.

On ne décrète pas la création d'une monnaie commune que ce soit entre les trois pays de l'Alliance des Etats du Sahel (AES), ou des organisations sous-régionales africaines (UEMOA OU CEDEAO par exemple), ou encore au niveau de l'Union africaine. Il faut donc arrêter de rêver, ou de verser dans le populisme en s'inscrivant dans une dynamique de groupe que les BRICS ont initié et surtout sont prêts à partager. Ce qui n'est pas le cas du G7, de l'OTAN et du Nord Global. Le cas de l'Union européenne avec un Franc CFA de procuration sous contrôle de la France pour ce qui est de la convertibilité, ne pourra prendre fin qu'avec une Afrique souveraine décidant de s'engager avec ceux qui ont une capacité d'influence et de nuisance pouvant conduire le Nord Global à revenir à la table de négociation où chaque participant est libre pour choisir sa monnaie et sa plateforme de paiements internationaux.

15. OPTER POUR UN FONDS MONÉTAIRE ET DE RÉSERVE ADOSSÉ À L'OR ET UNE DIGITALISATION DE LA MONNAIE LOCALE

Face à l'inefficacité du système multilatéral actuel, qui par ailleurs exclut l'Afrique de ses instances décisionnelles, il est urgent, pour les pays africains, de trouver des alternatives qui contournent ceux qui ne veulent pas d'inclusivité des dirigeants africains dans les décisions des affaires africaines et des affaires du monde, ce dans un esprit d'égalité.

Paradoxalement, ce sont les dossiers africains qui sont les plus traités au Conseil de Sécurité, ce sans que l'Afrique ne puisse avoir une voix prépondérante. Aussi, la question est de savoir pourquoi l'Afrique continue à chercher à pleurnicher pour obtenir une ou deux places alors qu'elle ne dispose pas de capacité de nuisance, d'influence encore moins de capacité de dissuasion. Au Togo, un dicton rappelle que « *lorsqu'on ne trouve pas de « gibier » dans une forêt, on change de « forêt »* ». Les pays disposant d'une souveraineté en Afrique doivent nécessairement changer de forêt, au moins temporairement pour avoir une chance de trouver une solution à leurs problèmes.

Que ce soit pour l'expérience pilote en cours des pays de l'AES, ou dans le cadre des organisations sous-régionales ou continentales, les pays africains souverainistes, audacieux et courageux doivent se mettre d'accord :

- sur l'utilisation d'une matière première comme l'or comme monnaie marchandise ; ou à défaut
- sur un panier de matières premières.

Sauf que cet or ou ce panier de matières premières fera l'objet, au plan international comme national, d'une titrisation et d'une digitalisation. La monnaie locale de proximité aura son pendant international. Ils serviront tous deux à effectuer leurs transactions commerciales et régler leurs différends commerciaux sous forme de compensation en dehors de monnaies étrangères ou adossées au dollar américain ou à l'Euro ou autres devises



du Nord global. Le Fonds monétaire et de réserve, composé d'or physique, permettra d'émettre de la monnaie nationale digitalisée et titrisée, - locale ou en devise - adossée à l'or physique ou au panier de matières premières servant de garantie.

Cette expérience pourrait alors servir d'effet de levier pour vérifier la solidité et la sécurisation des systèmes de paiement alternatif au SWIFT, notamment en signant des partenariats avec les systèmes existants alternatifs.

16. ALTERNATIVE À BRETTON-WOODS : L'ORGANISATION DE COOPERATION DE SHANGHAI FAIT ÉMERGER LA SOUVERAINETE MULTIPOLAIRE

Selon le Fonds monétaire international, le yuan chinois est la troisième monnaie de financement du commerce et la cinquième monnaie de paiement, et il est une monnaie de droits de tirage spéciaux, les investisseurs étrangers exigeant une internationalisation accrue du renminbi. Le Président chinois Xi Jinping n'a jamais caché la volonté de réduire la vulnérabilité de l'économie chinoise envers le dollar américain et a entraîné les membres de l'Organisation de Coopération de Shanghai (OCS¹⁹), plus de 25 % de la richesse mondiale²⁰, et ses alliés dans cette nouvelle mouvance. Lors du dernier sommet annuel virtuel des dirigeants de l'OCS sous la présidence de l'Inde le 4 juillet 2023, la priorité a été accordée à la sécurisation de l'OCS avec une déclinaison étendue de la souveraineté sous l'acronyme SECURE qui signifie : « *sécurité, économie et commerce, connectivité, unité, respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale, et environnement*²¹ ».

L'OSC œuvre pour la construction d'un ordre mondial alternatif à celui du Nord Global basé sur les accords de Bretton Woods. En cela, le respect du droit international et des principes de respect mutuel permet de prendre en compte les intérêts de tous les États dans le cadre d'une interdépendance des aspirations et besoins mutuels. De ce fait, l'approche multiculturelle, en totale opposition avec l'approche du Nord Global, marque la volonté de ses membres de limiter le choc des civilisations tout en refusant d'identifier une ou des nations souveraines comme des « *boucs émissaires* » qu'il faut combattre, voire soumettre. Avec les sanctions unilatérales et considérées comme arbitraires du Nord Global occidental envers la Russie sous la forme de l'exclusion de la Russie du système de paiement SWIFT, les autorités indiennes ont choisi de rejoindre le système chinois de paiement « CIPS », anticipant les menaces et les sanctions occidentales pour avoir refusé d'être solidaire avec les mesures antirusse de l'OTAN.

La volonté de renforcer la souveraineté multipolaire de l'Organisation de Coopération de Shanghai a convaincu plusieurs autres partenaires ou alliés, y compris au sein et au-delà des BRICS élargis.

De fait, la capacité des pays occidentaux du Nord Global d'utiliser le système de paiement SWIFT pour imposer des sanctions économiques risque de s'amenuiser dès lors que la Russie, la Chine, l'Inde et probablement plusieurs pays émergents des BRICS auront totalement interconnecté leurs propres systèmes alternatifs de paiement. En somme, la volonté d'imposer un système de messagerie sécurisé occidental du Nord Global est stoppé. A vouloir se servir d'un instrument de facilité de paiement des échanges mondiaux comme une arme impérialiste contre le Sud Global, le Nord Global s'est tiré une balle dans le pied.

Des systèmes de paiement mondiaux concurrents en voie d'interconnexion et d'intégration devraient offrir au monde au moins deux plateformes de paiements internationaux avec une différence notable : l'une du Nord Global susceptible de sanctionner unilatéralement pour défendre ses propres intérêts aux dépens des autres, et l'autre, du Sud Global qui organisera son indépendance et rendra impossible une possible déstabilisation d'un système alternatif, devenu concurrent du fait de l'unilatéralisme occidental.

L'OCS a compris qu'il fallait une alternative aux adeptes de l'idéologie occidentale et unilatérale de Bretton-Woods. Encore fallait-il trouver un consensus. Le principe même de la souveraineté multipolaire a fondé les ralliements, non sans des espaces d'échange. L'alternative au système de paiement SWIFT est donc bien une réalité.



17. ALTERNATIVES AU SYSTEME DE PAIEMENT SWIFT : CONVERGENCE ENTRE CIPS ET SPFS

Par ailleurs, la volonté de trouver un système alternatif au système SWIFT n'est pas nouvelle, notamment parmi les pays sous sanctions occidentales, dont l'Iran et la Russie²². En fait, rien n'empêche de conclure que ce sont les sanctions unilatérales et l'injustice dans la saisie des avoirs des pays sous sanctions qui ont conduit une partie du monde à chercher à s'affranchir du système de paiement privé du Nord Global et des monnaies occidentales.

De fait, les systèmes chinois et russe de transfert de messages financiers respectivement CIPS et SPFS²³ remettent en question l'ordre économique mondial dirigé par les États-Unis et la Society for Worldwide Interbank Financial Telecommunications (SWIFT). L'Inde²⁴ et vraisemblablement les pays émergents membres des BRICS élargis à 11 devraient rejoindre ce mouvement de protestation et de protection contre les mesures arbitraires et unilatérales des dirigeants du G7.

Le Système de transfert de messages financiers (SPFS en anglais : System for Transfer of Financial Messages²⁵) est un équivalent russe du système de transfert financier SWIFT, développé par la Banque centrale de Russie. Il a été développé avec succès depuis 2014, lorsque le Gouvernement des États-Unis avait menacé de déconnecter la Fédération de Russie du système SWIFT. En application des règlements du Conseil de l'UE des 2 et 9 mars 2022, l'exclusion de sept banques russes du réseau et de la plateforme de paiement SWIFT le 12 mars 2022 est devenue une réalité²⁶. L'anticipation de la Russie a permis immédiatement non seulement de trouver des parades, mais surtout d'imposer l'utilisation de la monnaie locale et nationale : le rouble russe. L'Inde serait en train d'étudier une proposition russe visant à utiliser le système de paiement sécurisé pour les paiements en roubles russes²⁷.

Lancé par l'Etat chinois en 2015, le système chinois de paiements interbancaires transfrontaliers (CIPS en anglais : China's Cross-Border Interbank Payment System) est une plateforme de paiement qui compense et règle les transactions nationales et transfrontalières libellées en Yuans chinois (Renminbi). Malgré des progrès notables dans la promotion de l'utilisation transfrontalière du Renminbi, il reste pour l'instant quelque peu limité en tant qu'alternative à SWIFT, ce au regard des statistiques qui ne prennent pas en compte les mesures de compensation financières entre balances de paiement. L'objectif recherché est de pouvoir réaliser les paiements interbancaires transfrontaliers indépendamment du système SWIFT contrôlé par l'Occident.

L'accélération de la convergence et de l'intégration des systèmes SPFS et CIPS sont devenues des impératifs de souveraineté. Les dirigeants africains devraient en prendre conscience.

18. PLATEFORME AFRICAINE DE PAIEMENTS TRANSFRONTALIERS INSTANTANÉS : QUELLE SOUVERAINETÉ ?

Les pays africains ne disposent que d'un système embryonnaire de paiements interbancaires transfrontaliers qui leur soit propre. Il s'agit du « système panafricain de paiement et de règlement (en anglais Pan-African Payments and Settlement Systems (PAPSS)). Ce système facilite les paiements transfrontaliers instantanés en monnaies locales entre les pays africains. Afreximbank s'est associée au secrétariat de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) pour lancer le PAPSS²⁸.

Il faut reconnaître que la tendance en Afrique, bien qu'encore minoritaire, est le paiement électronique. La disruption sera d'amener les Africains à faire un saut qualitatif en abandonnant petit à petit la monnaie fiduciaire (les espèces) pour le paiement électronique. Selon un rapport McKinsey de 2022, le secteur des paiements électroniques en Afrique a généré en 2020, environ 24 milliards de dollars de revenus, dont 15 milliards de dollars provenant des paiements électroniques nationaux. Cependant, entre 5 % à 7 % de toutes les transactions en Afrique ont été effectuées via des canaux électroniques ou numériques, par rapport à des pourcentages plus élevés dans d'autres régions du monde²⁹.

Seuls les paiements électroniques peuvent représenter des opportunités de croissance significative sur le continent. Les transactions d'argent par le téléphone mobile ou même les percées enregistrées par le



commerce en ligne assorti d'une infrastructure physique de motocyclettes qui se rendent directement dans les endroits non bitumés et peu accessibles sont des signes annonciateurs des progressions exponentielles à venir. Encore faut-il que les dirigeants qui souhaitent une souveraineté monétaire pensent aujourd'hui que le futur de la Banque africaine sera digital.

19. ALTERNATIVE POUR UNE SOUVERAINETÉ MONÉTAIRE AFRICAINE : PASSAGE OBLIGATOIRE PAR UN SYSTÈME ALTERNATIF DE PAIEMENTS TRANSFRONTIÈRES

Aussi, toutes volontés de sortir de la servitude monétaire et toutes initiatives de préservation de la souveraineté monétaire devront passer par une période transitoire. Il faut pour cela de la crédibilité et une certaine distanciation des pays du Nord Global qui contrôle une partie des richesses africaines. Autrement dit, il faudra soustraire une partie de ces richesses africaines du contrôle des pays de l'OTAN et du G7.

Au cours d'une période transitoire, il est proposé, aux pays africains soucieux de leur souveraineté monétaire de constituer leur réserve en or et matières premières et de s'habituer progressivement à un système innovant des paiements électroniques en accompagnant le processus d'intégration et d'élargissement des systèmes russes (SPFS) et chinois (CIPS). A vouloir sauter cette étape transitoire et compte tenu de leur faible capacité d'influence et de nuisance, les pays africains qui commettront cette erreur risquent de ne pas se relever de sitôt, voire d'être recolonisés monétairement.

Les BRICS élargis seraient inspirés d'adopter une monnaie alternative commune prenant en compte un panier de matières premières afin de faire émerger un « indice de matières premières » servant de référence aux monnaies nationales. Cette approche est partagée par des économistes alternatifs comme Sergey Glazyev³⁰, le ministre de l'Intégration et de la Macroéconomie de la Commission économique eurasiatique (CEE), l'organe politique de l'Union économique eurasiatique (UEEA). Il ne faudrait pas attendre des sanctions pour que les pays africains décident de faire respecter leur souveraineté en exigeant les transactions commerciales et les différends commerciaux avec le monde extérieur soient payés en monnaie nationale non adossée au dollar américain ou à l'Euro ou encore une monnaie contrôlée par le Nord Global. En effet, Sergey Glazyev rappelait que lorsque la Russie a fait l'objet de sanctions par le Nord Global en 2022, « *le transfert du dollar américain et de l'euro vers les monnaies nationales n'a pris que quelques mois. C'était très rapide* ».

Il faut donc tirer une leçon de ceci. Avec une capacité d'influence faible, l'Afrique est déjà suffisamment sous pression de par ses liens de subordination monétaire avec les devises des grandes puissances du Nord Global pour ne pas attendre de subir des nouvelles sanctions avant d'imaginer une alternative pour résoudre les paiements de leurs transactions commerciales sans préjudice et en toute souveraineté.

20. COMMENT HARMONISER LA POSITION DES DIRIGEANTS AFRICAINS AUJOURD'HUI ?

Mais, les dirigeants africains sont divisés : ceux qui s'alignent sur le Nord Global, ceux qui hésitent à s'inscrire dans la mouvance des BRICS élargis et ceux qui veulent leur souveraineté immédiatement, parfois sous pression d'un peuple, bien ignorant sur la faiblesse de capacité de nuisance des pays africains.

Afrocentricity Think Tank préconise une conférence intra-africaine sur le sujet avec la participation de l'expertise disponible dans la Diaspora africaine, cette 6^e région régulièrement oubliée dans les décisions concernant le continent africain. YEA.

5 mars 2024.

Dr. Yves Ekoué AMAÏZO, Directeur general, Afrocentricity Think Tank
© Afrocentricity Think Tank

-
- ¹ Nos remerciements vont à François Fabregat, Directeur de la Communication d'Afrocentricity Think Tank pour le temps et la patience pris pour éditer cet article.
- ² Kristensen, H., Korda, M., Johns, & E., Kohn, K. (2023). "Status Of World Nuclear Forces". In *fas.org*. Federation of American Scientists. 31 March 2023. Accessed on 29 February 2024. Retrieved from <https://fas.org/initiative/status-world-nuclear-forces/>
- ³ Kristensen et Al. (2023). Op. Cit.
- ⁴ Espagnet, L. (2024). « Arsenal nucléaire : voici les 9 pays les plus puissants du monde en 2024 ». In www.cnews.fr. 28 février 2024. Accédé le 29 février 2024. Voir <https://www.cnews.fr/monde/2024-02-28/arsenal-nucleaire-voici-les-9-pays-les-plus-puissants-du-monde-en-2024-1280405>
- ⁵ Amaizo, Y. E. (1998). *De la dépendance à l'interdépendance. Mondialisation et marginalisation : une chance pour l'Afrique ?* Editions l'Harmattan : Paris.
- ⁶ La société belge, SWIFT, est tenue d'appliquer les sanctions imposées par l'Union européenne à la Russie depuis la guerre par procuration entre l'OTAN et la Russie sur le territoire de l'Ukraine (voir le règlement UE 2022/345 du 1^{er} mars 2022, qui, dans son article 1er § 3 « interdit de fournir des services spécialisés de messagerie financière, utilisés pour échanger des données financières... à toute personne morale, toute entité ou tout organisme établis en Russie ». L'Afrique n'est pas à l'abri de ces sanctions pour des raisons parfois de défense des intérêts du Nord Global.
- ⁷ La titrisation suppose que les titres (securities en anglais) ou ce qui représentent une valeur sont adossés (backed) à des actifs (asset en anglais) que constituent les matières premières africaines et sont donc échangeables de manière sécurisées et en toute liberté
- ⁸ BRICS & Co. (2024). « La présidence tournante sera assurée par la Russie en 2024 ». In *bricsandco.com*. 5 janvier 2024. Accédé le 29 février 2024. Voir <https://bricsandco.com/la-presidence-tournante-sera-assuree-par-la-russie-en-2024/>
- ⁹ Bach, M. (2024). « BRICS : 25 nouveaux membres attendus au sein de l'organisation ». In *yop.l-frii.com*. 28 février 2024. Accédé le 29 février 2024. Voir <https://yop.l-frii.com/brics-25-nouveaux-membres-attendus-au-sein-de-lorganisation/> ; les BRICS se préparent à l'arrivée de 25 nouveaux membres avec une décision lors du prochain sommet de l'organisation en Russie.
- ¹⁰ Amaizo, Y. E. (2010). *Crise financière mondiale. Des réponses alternatives de l'Afrique*. Editions Menaibuc : Paris – Yaoundé, pp. 104 et 128.
- ¹¹ Abundance (2023). "Why the negative growth rate in money supply is a warning sign for the US economy". In www.findabundance.com. 27 April 2023. Accessed 3 March 2024. Retrieved from <https://www.findabundance.com/why-the-negative-growth-rate-in-money-supply-is-a-warning-sign-for-the-us-economy>
- ¹² McMaken, R. (2023). "Money-Supply Growth Fell to a 50-Year Low in February. Will the Fed Panic?". In *mises.org*. Mises Institute - Mises Wires. 17 April 2023. Accessed 3 March 2024. Retrieved from <https://mises.org/mises-wire/money-supply-growth-fell-50-year-low-february-will-fed-panic>
- ¹³ BCEAO (2023). *Rapport sur la Politique Monétaire de l'UMOA - Mars 2023*. Accédé le 3 mars 2023. Voir <https://www.bceao.int/fr/publications/rapport-sur-la-politique-monetaire-de-lumoa-mars-2023>, pp. 14 et 68.
- ¹⁴ Dsouza, V. (2024). "BRICS to Launch a Single Currency Similar to Euro?". In *watcher.guru*. 26 February 2024. Accessed 29 February 2024. Retrieved from <https://watcher.guru/news/brics-to-launch-a-single-currency-similar-to-euro>
- ¹⁵ TASS (2024a). "BRICS member states to consider creating common digital payment platform". In *tass.com*. 28 February 2024. Accessed 2 March 2024. Retrieved from <https://tass.com/economy/1752657>
- ¹⁶ TASS (2024a). Op. Cit.
- ¹⁷ Zweig, M. et Hardie, J. (2022). "Time to Sanction Russia's Alternative to SWIFT". In *FDD Action*. www.fdd.org. Accessed 3 march 2024. Retrieved from <https://www.fdd.org/analysis/2022/03/07/time-to-sanction-russias-alternative-to-swift/>
- ¹⁸ TASS (2024b). "Russia will react individually to cases of confiscation of its assets in the West — Lavrov". In *tass.com*. 2 March 2024. Accessed on 3rd March 2024. Retrieved from <https://tass.com/economy/1754749>
- ¹⁹ Alimov, R. (2017). « Le rôle de l'Organisation de Shanghai pour la coopération pour faire face aux menaces à la paix et à la sécurité ». In *www.un.org*. Octobre 2017, Prevention. No. 3 Vol. LIV 2017, Accédé le 29 février 2024. Voir <https://www.un.org/fr/chronicle/article/le-role-de-lorganisation-de-shanghai-pour-la-cooperation-pour-faire-face-aux-menaces-la-paix-et-la> ; Rashid Alimov est Secrétaire général de l'Organisation de Shanghai pour la coopération (version originale en russe).
- ²⁰ Anand, M. (2024). « Organisation de coopération de Shanghai : modification du paysage géopolitique mondial ». In www.cairn.info. *Cahiers de Conflits* 2024. Vol. 1 (Janvier-mars), pp. 42 à 44. Accédé le 3 mars 2024. Voir <https://www.cairn.info/revue-cahiers-de-conflits-2024-1-page-42.htm>
- ²¹ Anand, M. (2024). Op. Cit.
- ²² Financial Tribune (2019). "21 Banks in Iran, Russia Connected via Non-SWIFT Financial Messaging Service". In *financialtribune.com*. 17 September 2019. Accessed on 3rd March 2024. Retrieved from <https://financialtribune.com/articles/business-and-markets/99912/banks-in-iran-russia-connected-via-non-swift-financial-messaging>
- ²³ Mooradian, M. G. (2024). "China's challenges to international economic order". In www.fpri.org. 18 January 2024. Accessed 3rd March 2024. Retrieved from <https://www.fpri.org/article/2024/01/chinas-challenge-to-the-international-economic-order/>
- ²⁴ Sieber, S. (2022). « L'alternative chinoise au SWIFT, le système CIPS, va transformer le paysage financier mondial ». In www.lesobservateurs.ch. 6 mars 2022. Accédé le 29 février 2024. Voir <https://lesobservateurs.ch/2022/03/06/lalternative-chinoise-au-swift-le-systeme-cips-va-transformer-le-paysage-financier-mondial/>
- ²⁵ TASS (2022). "Some 52 entities from 12 states have joined Russian analogue of SWIFT, says Central Bank". In *tass.com*/ 18 April 2022. Accessed on 3rd March 2024. Retrieved from <https://tass.com/economy/1439193>



-
- ²⁶ Gex, M. et Vives, M.-A. (2022). (2022). « Sanctions à l'encontre de la Russie : le rôle de SWIFT ». In www.banque-france.fr. Banque de France. Accédé le 3 mars 2024. Voir <https://www.banque-france.fr/fr/publications-et-statistiques/publications/sanctions-lencontre-de-la-russie-le-role-de-swift>
- ²⁷ Tan, H. (2022). "China and Russia are working on homegrown alternatives to the SWIFT payment system. Here's what they would mean for the US dollar". In www.businessinsider.nl. 29 April 2022. Accessed 3 March 2024. Retrieved from <https://www.businessinsider.nl/china-and-russia-are-working-on-homegrown-alternatives-to-the-swift-payment-system-heres-what-they-would-mean-for-the-us-dollar/>
- ²⁸ Ighobor, K. (2021). "New Pan-African payments system provides big relief for African traders". In www.un.org. 2 November 2021. Accessed 3 march 2024. Retrieved from <https://www.un.org/africarenewal/magazine/november-2021/new-pan-african-payments-system-provides-big-relief-african-traders>
- ²⁹ McKinsey & Company (2022). "The future of payments in Africa". In www.mckinsey.com. 7 September 2022. In www.un.org. 2 November 2021. Accessed 3 March 2024. Retrieved from <https://www.mckinsey.com/industries/financial-services/our-insights/the-future-of-payments-in-africa>
- ³⁰ Escobar, P. (2024). « La route de la dédollarisation est semée d'embûches : Entretien avec Sergei Glazyev ». In Planetes360.fr 29 février 2024. Accédé le 29 février 2024. Voir <https://planetes360.fr/la-route-de-la-dedollarisation-est-semee-dembuches-entretien-avec-sergei-glazyev/>